



Jeudi 7 décembre 2017

RAPPORT DE MINORITÉ

de la commission chargée d'étudier la communication 09/2017
de la Municipalité concernant le postulat de M. Robert CONRAD
«Pour un affichage électoral respectueux des citoyens et de l'environnement»

POLICE ou TOURISME ?

La minorité de la commission remercie M. Dylan Karlen pour ces explications. Mais elle se demande pourquoi le chargé de la police est le délégué unique du rapport de la Municipalité, et pourquoi lui, le règlement de police sur la sécurité n'étant pas remis en question.

Les autorités communales cherchent à désencombrer la signalétique, à rendre une ville plus soigneusement entretenue. Le Conseil Communal vote même des crédits dans cette optique.

Et voilà que l'on vient nous dire que cet affichage sauvage — qui transforme notre paysage en encart publicitaire et nos fontaines en sapin de Noël — est une belle illustration de notre démocratie. NON.

C'est par un affichage respectueux des lieux que nous montrerons une image propre de notre système politique.

TOUT CE PLASTIQUE ...

Le prix des affiches se démocratisant, même les partis les moins fortunés peuvent faire faire des affiches en polypropylène. Nous en avons vu fleurir une pléthore dans nos bourgs lors des dernières élections.

Nul besoin de s'étendre ici sur les problèmes générés au niveau planétaire par le plastique.

Soyons exemplaires, même si d'autres ne le sont pas.

... JUSQUE DANS LES VIGNES

Avec le vent, les affiches s'en vont ... et font des tours un peu partout ... dans les champs et jusque dans les vignes. Parole de vigneron !

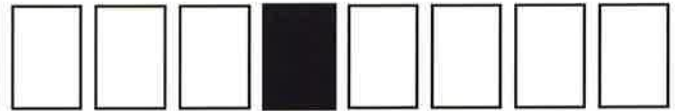


LA COMMISSION

André Baumann	Président
Edouard Bertholet	
Robert Conrad	Rapporteur minorité
Elizabeth Luzak	
Boris Nicolet	Rapporteur majorité

La commission s'est réunie à deux reprises, les 28 septembre et 3 octobre 2017. Monsieur le Municipal Karlen a participé à la seconde réunion et qu'il soit remercié ici pour sa présence.

Pour la minorité,
le rapporteur :



UN JOUR SUR HUIT

Additionnons tous les mois d'affichage : trois mois (= 12 semaines) pour les cantonales et communales (deux tours, syndic, CE) et deux mois pour les fédérales, respectivement tous les cinq et quatre ans, on obtient en 20 ans, 34 mois sur 240, soit 14% du temps.

Cela représente plus d'un jour sur huit, un jour sur huit durant lequel notre commune est envahie par les affiches.

Alors, arrêtons de minimiser en disant que c'est «tous les 4 ou 5 ans».

MAIS MOI, J'AIME PLACER DES AFFICHES !

Oui, certains (dont l'auteur du postulat fait partie) aiment poser des affiches dans les «meilleurs emplacements».

Une course amusante entre militants des divers partis.

Mais sommes-nous élus pour nous faire plaisir ou pour défendre les intérêts de nos concitoyens ?

QUAND ON VEUT TUER SON CHIEN ...

ou les arguments dilatoires

LA VOIRIE A DÉJÀ ASSEZ DE TRAVAIL

Selon un responsable de voirie d'une commune de taille comparable à la nôtre, la pose des panneaux représente deux heures à deux employés en début de campagne (idem à la fin). Il n'y a donc aucun péril dans le changement.

De plus, le travail de la police se trouvera allégé par rapport aux contrôles pratiqués actuellement.

Quant au placement des affiches elles-mêmes, il s'agit de quelques minutes. Savoir qui va le faire est prématuré à ce stade du processus.

C'EST TROP CHER

Evidemment ce n'est pas gratuit. Il faut compter un peu plus de 500 Fr. par support (cela dépend de la quantité commandée).

Chaque support contient deux cadres.

A terme, il faut savoir ce que l'on veut. Choisir entre le laisser-faire et l'exemplaire.

ON NE SAIT PAS OÙ LES METTRE

La belle affaire ! Quand on cherche, on trouve. Il ne s'agit pas de percer des boulevards pour placer ces supports. Par exemple devant le Collège Lac (côté montagne), sur la place de la Gare, sur la place du Temple et certainement dans beaucoup d'autres endroits.

LES AUTRES NE LE FONT PAS !

La bonne excuse. Sur 309 communes, 178 ont moins de 1000 habitants et 240 moins de 2500.

Soit elles ont un conseil général ou n'ont pas forcément de parti conventionnel comme à Villeneuve.

Il est donc facile de prétendre que «la très grande majorité des communes» pratique la liberté d'affichage !

D'autres pratiquent un affichage propre (même avec peu d'habitants) pourquoi ne serions nous pas exemplaire ?

IL EN FAUT TROP POUR LES FÉDÉRALES

Non, car les supports sont doubles, donc une douzaine suffit.



LES SOCIÉTÉS LOCALES APPLAUDISSENT

Si la commune achète ces panneaux, les sociétés locales peuvent en bénéficier hors périodes d'élections.

On peut y clipser des affiches jusqu'à un grand format.

Idéal pour l'annonce d'événements ou de partage de renseignements sur place.

SOYONS INNOVATEURS, EXEMPLAIRES

L'avenir de Villeneuve est certainement fait d'une approche plus réfléchie de son image. Les études sur le tourisme le montrent.

Par ailleurs, pensons à la population. C'est du respect que nous lui devons en présentant des campagnes électorales propres.

La démocratie en sort grandie.

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, la minorité de la commission propose au Conseil Communal de ne pas prendre acte de la communication 09/2017 de la Municipalité concernant le postulat de M. Robert CONRAD «Pour un affichage électoral respectueux des citoyens et de l'environnement»